



LAISSEZ-PASSER LOISIR
POUR **MON** ACCOMPAGNATEUR

Pour les personnes handicapées
qui **visitent** le Québec



Qu'est-ce que la CAL ?

La Carte accompagnement loisir donne l'avantage à la personne qui vous accompagne de bénéficier d'une entrée gratuite lors de vos sorties touristiques, culturelles et de loisirs.

Afin de vérifier votre éligibilité, veuillez lire les sections suivantes et remplir votre formulaire de demande.

Personne non-résidente du Québec

On désigne par personne non-résidente du Québec toutes personnes dont le lieu de résidence est à l'extérieur du Québec. Par exemple : Ontario, Colombie-Britannique, France, Allemagne, Belgique, Chine, Thaïlande, etc.

Projet pilote

Afin de répondre à un besoin grandissant et à de nombreuses demandes reçues, l'AQLPH vous propose de contribuer à un tout nouveau projet pilote pour les personnes handicapées qui résident hors de la province du Québec afin de leur offrir la possibilité d'obtenir une Carte accompagnement loisir (CAL).





Quels sont les critères pour obtenir votre CAL ?

1. Avoir un handicap

Une déficience, une incapacité physique ou intellectuelle

2. Être âgé de 5 ans et plus

3. Avoir besoin de l'aide d'une personne qui vous accompagne pour participer à une activité de loisir, culturelle ou touristique

Avoir besoin d'accompagnement pour :

- Vous orienter
- Vous déplacer
- Vous alimenter
- Communiquer avec les autres
- Faire l'activité de façon sécuritaire
- Vous aider dans vos besoins personnels



Effectuer une demande

<https://www.carteloisir.ca/nonresident>

4 étapes

1. Remplir votre demande

2. Joindre votre preuve d'admissibilité

3. Inclure votre photo version jpeg

4. Envoyer votre demande par courriel :
cal@aqlph.qc.ca

Prévoyez **10 à 15 jours ouvrables** afin que votre demande soit approuvée et que votre CAL soit acheminée en version numérique par courriel.

Où utiliser ma CAL ?

Dès la réception de votre CAL, vous pouvez planifier vos sorties touristiques, culturelles et de loisirs au Québec en consultant ces différentes ressources :

- Organisations partenaires de la CAL
- Le Québec pour tous



Carte accompagnement loisir (CAL) numérique

Présentez votre CAL

N'oubliez pas de garder sur vous, une pièce d'identité au cas où l'un de nos partenaires aurait besoin de vous identifier.





LAISSEZ-PASSER LOISIR
POUR **MON** ACCOMPAGNATEUR

**For the people with disabilities
visiting Quebec**



What is CAL ?

The Companion Leisure Card (CAL) grants free admission to the person who accompanying you in leisure, cultural and tourist outings.

To verify your eligibility, please read the following sections and fill out the application form.

Non resident of Quebec

A Non-resident of Quebec is anyone who is living outside of Quebec. For instance : Ontario, British Colombia, France, Germany, Belgium, China, Thailand...

Pilot project

In order to answer to a growing need and many requests received, l'AQLPH offers you to contribute to an all-new pilot project. It speaks to people with disabilities who are living outside of Quebec Province. It aims at providing them the opportunity to obtain a Leisure Companion Card (CAL).





What are the criteria to obtain your CAL?

1. To have a disability

An intellectual or a physical disability

2. To be 5 years old or above

3. To need the assistance of a companion to participate in a leisure, cultural, or tourist activity.

You need assistance with:

- Orientation
- Mobility
- Eating
- Communication with others
- Engaging in activities safely
- Assistance with personal needs



To apply

<https://www.carteloisir.ca/en/nonresident>

4 steps

1. Fill out the application
2. Attach your proof of eligibility
3. Include your photo in jpeg format
4. Send your request by email :
cal@aqlph.qc.ca

Allow 10 to 15 weekdays for your application to be processed and for your CAL to be delivered digitally via email.

Where to use CAL ?

As soon as you receive your CAL, you can plan your leisure, cultural and touristic outings in Quebec. You can consult these resources to help you in your research :

- [CAL partner organizations](#)
- [Québec for All](#)



Digital Companion leisure card (CAL)

Present your CAL

Do not forget to have your ID in case a partner organisation needs to identify you.

